

Quelles sont les caractéristiques des paysages de la région Poitou-Charentes ? Hormis quelques clichés, tels la Venise verte ou les deux tours du port de La Rochelle, les représentations de cette région semblent assez pauvres, non spectaculaires, parfois ingrates. Voir par exemple les descriptions littéraires : un pays «plat, pâle, fade et mouillé», écrit Eugène Fromentin, «presque incolore», déplore Pierre Loti, où le ciel est «plus présent qu'ailleurs», affirme Jean-Claude Pirotte. Voici pour les Charentes. Et le Poitou ? «Une absence de tout», note Georges Godeau, dont il faut savoir chercher, selon Ernest Pérochon, les «beautés discrètes».

Manque de pittoresque ne signifie pas pour autant vacuité des paysages, ni absence d'émotion – tous ces écrivains et bien d'autres l'ont démontré – puisque la perception du paysage est un phénomène à la fois physique et subjectif.

Le Poitou-Charentes ne peut se résumer en une seule image, c'est une mosaïque de paysages. Reste à les délimiter, à les analyser, à les définir et à les nommer. C'est l'ob-

jectif premier de l'atlas des paysages mis en œuvre par le Conseil régional et la Direction régionale de l'environnement, dans le cadre du contrat de plan. Cette mission a été confiée au Conservatoire régional d'espaces naturels : un paysagiste chargé de mission, Jean-Philippe Minier, a été recruté à cet effet en 1997 ainsi qu'un cabinet d'architectes paysagistes d'Orsay (Outside), dont le chef de projet est Michel Collin.

Selon Jean-Philippe Minier, l'enquête, qui doit être achevée en janvier 1999, conduit à mener quatre types d'observation sur chacune des entités paysagères identifiées : l'ambiance, le milieu naturel, la dynamique du territoire (histoire, activités, évolution actuelle) et les enjeux. Ce dernier volet consiste à effectuer un diagnostic sur les points forts et points faibles du paysage, à mesurer les menaces de dégradation, à proposer des recommandations pour de futurs aménagements et des mesures incitatives pour la protection. «Nous n'en sommes pas encore à cette étape qui est la plus délicate», souligne Michel Collin, car cela revient à émettre des jugements de valeur sur le paysage. Or,

nos références professionnelles ne sont pas forcément partagées. Il nous faut donc mettre en place un langage commun et un système commun de références – ce qui n'est pas évident. Par exemple, certaines personnes vont juger positif un paysage d'une bonne rentabilité agricole alors que d'autres trouveront la friche plus proche de l'idée qu'ils se font de la nature.»

La méthode mise au point par Outside comprend trois phases : recherche documentaire, étude cartographique, validation sur le terrain. Pour obtenir une esquisse du découpage des paysages, les paysagistes consultent les travaux publiés dans différents domaines (géologie, géographie, guides historiques et touristiques, agriculture, urbanisme, etc.) et les comparent. Les travaux de Jean Pitié sur la littérature et le paysage de la région sont une mine.

Le travail cartographique est effectué sur des cartes de l'IGN au 1/25 000^e (les données informatiques sont fournies par l'IAAT), cette échelle permettant de déceler la présence des haies. Après cette étape, le découpage peut être affiné et donner lieu

aux vérifications in situ et auprès du comité technique (composé de représentants des collectivités et administrations concernées, de paysagistes conseils, etc.). Quarante unités paysagères ont été définies.

Michel Collin a noté quelques traits caractéristiques. Il y a peu de relief donc peu de points de vue en belvédère, ce qui implique une autre logique pour lire les paysages, celle des parcours de découverte. D'où l'idée des «parcours comme point de vue» – qui induit une relation plus dynamique avec les paysages puisqu'il faut se déplacer pour les voir. «D'autre part», souligne Michel Collin, *la région est marquée par le contraste entre les paysages de plaine et les paysages de vallée. Mais peu de routes et de chemins longent ces vallées, au contraire ils les croisent et nous les révèlent en quelques secondes – en traversant un pont par exemple. Cette absence de lecture continue suppose une exploration. Il faut pénétrer dans les vallées, comme dans le bocage, pour les découvrir. Ce contraste entre les paysages donnés (les plaines) et les paysages à explorer fait partie de l'identité du Poitou-Charentes.»* **J-L T ■**



Un «paysage à explorer»: les carrières de Crazannes, en Charente-Maritime.

Atlas des paysages en Poitou-Charentes

Sauvages et comestibles

Il existe une infinité de variétés de plantes sauvages. On a donné un nom aux plus connues, lorsqu'on leur a trouvé un intérêt. Selon Yves Baron, spécialiste de la flore régionale, seules 15% des espèces portent un nom patois, peu fiable dans la mesure où il varie selon les régions, les autres ne possèdent qu'un nom scientifique. Une partie encore plus infime sont comestibles. Pourtant, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, alors que les périodes de disette apparaissent à peu près tous les dix ans, on n'hésite pas à consommer tout ce que l'on peut trouver. En faisant bouillir, on atténue en effet largement les risques de toxicité. La châtaigne fait partie des espèces les plus connues encore aujourd'hui. Son utilisation est néanmoins moins répandue sous forme de farine pour faire des galettes, une spécialité du Limousin. L'aubépine, le sureau noir ou les poires des alisiers peuvent être consommés en confiture.

Les forêts et les sous-bois abritent nombre de plantes dont on ne soupçonne pas la saveur. Les rhizomes des jeunes pousses de fougères peuvent être cuisinés et consommés comme les asperges. L'asphodèle produit une poudre sucrée utilisée autrefois comme édulcorant par les Romains. Le chêne sessile se différencie du chêne pédonculé car les glands se trouvent directement sur

le rameau, sans pédoncule. Les deux espèces servaient autrefois d'alimentation de secours. «Les glands font toujours partie de l'alimentation arabe, malgré leur goût amer. En les faisant bouillir et sécher plusieurs fois, ils servent à fabriquer de la farine pour les galettes», explique Viviane Khim, spécialiste de l'alimentation médiévale. Les gesses, autrefois appelées «gland de terre» ou «pomme de terre», d'où la confusion avec celle que l'on connaît aujourd'hui, sont des légumineuses à grosses racines qui étaient consommées après avoir séché. La racine du scorsonère s'apparente à celle du salsifis et peut être consommée comme ce dernier ou crue en salade après avoir été frottée dans un linge. Les Anglais, qui ont une palette de goût très diversifiée, cultivent encore aujourd'hui l'épiaire des marais pour cuisiner la racine. Les baies des genévriers cueillies fraîches ou plus fréquemment séchées relevaient autrefois les salaisons ; elles servent de base au gin. Les baies du prunellier épineux sont tendres aux premières gélées et peuvent faire de la confiture. La graine de coquelicot sert à fabriquer une huile alimentaire ou à orner des pains. Aujourd'hui, par goût ou par souci de rentabilité, de nombreuses plantes ne sont plus cuisinées. M. Martin

■ Sortie-découverte avec Y. Baron, le 27 août, 18h, inscriptions à l'Espace Mendès France.

Ci-dessous, des asphodèles utilisées autrefois comme édulcorant.



Yves Baron

Une rivière secrète

C'est l'autre Sèvre. Alors que la Sèvre Niortaise et le marais Poitevin qu'elle irrigue sont universellement connus, la Sèvre Nantaise est pratiquement ignorée des guides touristiques. «C'est une rivière secrète», confie Marie-Annick Rannou, secrétaire générale de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents. *Alors que la Sèvre Niortaise est domaniale, la Sèvre Nantaise, sauf sur la partie la plus proche de Nantes où elle est navigable sur 27 km, est une rivière privée. Et jusque dans les années 80, toute la région se désintéressait de la rivière.* Créée en 1978 à l'initiative de l' élu vendéen Vincent Ansquer alors ministre de la Qualité de la vie, l'association regroupe 97 communes de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Vendée ainsi que les quatre départements, les deux régions, les chambres consulaires, les associations sportives, de pêche, et de défense de l'environnement.

L'association a fait de l'urbanisme et des paysages un de ses thèmes majeurs de réflexion, avec la gestion de l'eau et le tourisme. En 1984, le premier contrat de rivière de France était signé par Huguette Bouchardeau, avec à la clé 60 MF de travaux de lutte contre la pollution, de restauration des berges et du lit, et d'aménagements touristiques. C'est d'ailleurs indirectement le développement du tourisme vert qui a amené les élus locaux à prendre conscience de l'importance du paysage. «Il y a vingt ans, se souvient Marie-Annick Rannou, on voyait des zones d'urbanisation future un peu partout le long de la rivière. On a dit aux communes : si vous faites ça, dans trente ans, il n'y a plus de rivière.» La direction de l'Environnement de Nantes envisageait une mesure de classement, refusée par les élus qui entendaient rester maîtres chez eux.

«Nous voulions sauvegarder l'unité paysagère de la vallée sans en faire un sanctuaire», dit



La Sèvre Nantaise peut être découpée en cinq séquences paysagères : la Sèvre des méandres et des étangs de Vernoux-en-Gâtine, en Deux-Sèvres, où elle prend sa source à 215 mètres d'altitude jusqu'à Mallièvre en Vendée, la Sèvre torrentielle jusqu'à Cugand où elle quitte la Vendée pour la Loire-Atlantique, la Sèvre clissonaise jusqu'à Monnières, la Sèvre navigable dans le vignoble jusqu'à Vertou, enfin la Sèvre urbaine et navigable jusqu'à son confluent avec la Loire à Nantes, à quatre mètres au-dessus du niveau de la mer.

Marie-Annick Rannou. En juin 1994, l'association a confié l'étude d'un plan de paysage à un cabinet nantais spécialisé qui a étudié les 126 km du cours de la rivière selon cinq séquences. C'est la première séquence qui intéresse le Poitou-Charentes. De sa source à Cerizay, la rivière coule en Deux-Sèvres, traversant notamment l'Absie, Moncoutant, La Forêt-sur-Sèvre. A partir de Cerizay, elle sert de limite naturelle avec la Vendée jusqu'à Saint-Amand-sur-Sèvre. Elle fait encore une brève incursion en Deux-Sèvres une dizaine de kilomètres plus en aval, où quelques centaines de mètres de sa rive droite bordent le territoire de la commune de La Chapelle-Largeau.

Le plan de paysage comporte trois volets, un état des lieux, avec une analyse très fine de toutes les caractéristiques paysagères de la vallée, une cartographie très détaillée, qui mentionne tous les points intéressants au plan paysager, et une charte des paysages qui étudie les actions à envisager et les recommandations pour les mettre en œuvre, selon les différentes séquences de paysage de la vallée. Un document qui n'est en aucun cas contraignant. «*Il s'agit de recomman-*

dations, dit Marie-Annick Rannou, notre seule force est la persuasion. L'association est un forum, et quand il y a des points noirs on les montre du doigt.» L'outil pour traduire dans les faits cette charte des paysages a vu le jour en juillet 1996, avec la Crape (Convention régionale pour l'aménagement des paysages liée à l'eau), signée entre l'association et la région Pays de la Loire. La Crape prévoit un programme triennal de travaux de plus de 10 MF dont 3 MF financés par la Région, aménagement de sentiers, suppression des friches industrielles, entretien de rivières, restauration de murets en pierre sèche, et actions pédagogiques de sensibilisation au paysage auprès des écoles. En Poitou-Charentes, il n'y a pas de Crape, mais le plan paysage est mis en œuvre à travers les contrats de ruralité. «*Ses préconisations sont intégrées aux contrats du pays du bocage bressuirais et du pays de Gâtine, dit Jean-Philippe Minier, chargé de mission paysage au Conservatoire d'espaces naturels Poitou-Charentes. Un travail comme celui-ci peut aider à faire des choix, notamment au moment de la révision des plans d'occupation des sols.*»

● Jean Roquecave
Photo Marc Deneyer